La Ligue des Cadets de l'Armée du Canada (Québec)
1506-A avenue des Affaires
Val-Bélair, QC G3J 1Y8



14 septembre 2015

Président / Présidente

Corps de Cadets de l'Armée du Canada du Québec

BUT ET MODE D'EMPLOI DU GUIDE DU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS,

Ce Guide établit les politiques et procédures qui régissent la Ligue des Cadets de l'Armée du Canada (Québec) « LCAC (QC) ». Ce document est évolutif et sera mis à jour au besoin afin de s'adapter aux changements et aux besoins des régions. Il est élaboré en collaboration avec notre partenaire militaire et publié sous l'autorité du comité exécutif de la LCAC (QC).

Les règlements de référence qui gouvernent la LCAC (QC).se trouvent dans les Ordres et Règlements royaux des cadets du Canada (OR Cadets), dans le règlement corporatif de la Ligue nationale «Règlement #8» et de celui de la Division du Québec «Règlement 02-5». De plus, un protocole d'entente (PE) signé le 1er décembre 2005 clarifie les responsabilités de tous les partenaires du Programme des Cadets du Canada, et il repose sur les règlements existants incluant le règlement 02-5. Toute question ou suggestion devrait être adressée au Directeur exécutif au bureau de la LCAC (QC) (ci-dessus).

Ce guide remplace et annule le Guide de la LCAC (QC), publié en avril 2003 ainsi que ses révisions. Tout contenu de ce manuel est sujet à des changements sans préavis.

LES CADETS, NOTRE RAISON D'ÊTRE !

Le directeur général

Réjean Laprise

La Ligue des Cadets de l'Armée du Canada (Québec)